

Nom commercial: D-(+)-Lactose monohydrat/Sigma-Aldrich G

Numéro de la matière: 714992

Version: 1 / CH

Date de révision: 21.11.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 21.11.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

D-(+)-Lactose monohydrat/Sigma-Aldrich G

N° d'article 71499204

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 64044-51-5

EINECS-Nr. 200-559-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

pharmacie, Aliment

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Poids moléculaire

Valeur

360.32

g/mol

Autres ingrédients

lactose monohydrate

No. CAS 64044-51-5

No. EINECS 200-552-2

Numéro EXCEMPT

d'enregistrement

Concentration

>=

95

%

Le renvoi: [4]

Nom commercial: D-(+)-Lactose monohydrat/Sigma-Aldrich G

Numéro de la matière: 714992

Version: 1 / CH

Date de révision: 21.11.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 21.11.22

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Conduire chez le médecin. En cas d'inhalation de brouillard, de pulvérisation, demander aussitôt l'avis d'un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau par petites gorgées. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Eviter le dégagement de poussières.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Nom commercial: D-(+)-Lactose monohydrat/Sigma-Aldrich G

Numéro de la matière: 714992

Version: 1 / CH

Date de révision: 21.11.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 21.11.22

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Danger de coup de poussière

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Le produit est capable d'explosion de poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Veiller à une ventilation adéquate.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières; Appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants en caoutchouc

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide		
Etat	Poudre		
Couleur	blanc		
Odeur	inodore		
valeur pH			
Valeur	4.0	à	6.5
Concentration/H ₂ O	100	g/l	
température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	202	°C	
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Remarque	non déterminé		
Point d'éclair			
Valeur	°C		

Nom commercial: D-(+)-Lactose monohydrat/Sigma-Aldrich G

Numéro de la matière: 714992

Version: 1 / CH

Date de révision: 21.11.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 21.11.22

Remarque Non applicable

Hydrosolubilité

Valeur	env.	16.1		g/l
température		20	°C	
température		50	°C	
Remarque		se solubilise facilement		

Température d'inflammabilité

Valeur	360	à	390	°C
--------	-----	---	-----	----

9.2. Autres informations**Autres données**

Le produit est capable d'explosion de poussière.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.5. Matières incompatibles**

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat			
DL50	>	10		g/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Aucun données connues.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

Remarque May cause allergic reactions of respiratory system.

Mutagénicité

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité

Remarque Aucun données connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

Nom commercial: D-(+)-Lactose monohydrat/Sigma-Aldrich G

Numéro de la matière: 714992

Version: 1 / CH

Date de révision: 21.11.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 21.11.22

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Aucun données connues.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Généralement pas dangereux pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 02 Déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche ainsi que de la préparation et de la transformation des aliments

Code de déchets CEE 02 05 99 déchets non spécifiés ailleurs
Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 3
de l'eau (Allemagne)

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.